

# RAPPORT D'ACTIVITE

## MISSION APPUI AUX P.A.S.S.

(PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE)

### DE BERNAY 2022



Centre Hospitalier de Bernay  
5 rue Anne de Ticheville  
27300 BERNAY

[missionappuiPASS@ch-bernay.fr](mailto:missionappuiPASS@ch-bernay.fr)

 06 16 82 61 05

Directrice générale d'Etablissement: Sandrine COTTON  
Directrice déléguée: Nathalie HORN  
Directrice des soins: Virginie PARISOT  
Coordinatrice et travailleur social Mission Appui PASS: Valérie MARC  
Infirmière Mission Appui PASS: Laura ZEMMOUR

# SOMMAIRE

---

<b>01.</b> Introduction - Présentation	Page 2
<hr/>	
<b>02.</b> Activité 2022	Page 8
<ul style="list-style-type: none"><li>• Binôme travailleur social / infirmière</li><li>• Profil du public</li><li>• Au démarrage de l'accompagnement</li><li>• Actions</li><li>• Permanence médico-sociale à Brionne</li><li>• Actions collectives</li><li>• Temps de formation</li><li>• Nouvelles conventions</li><li>• Réseau partenarial</li><li>• Retour sur les objectifs 2022</li></ul>	
<hr/>	
<b>03.</b> Freins	Page 20
<hr/>	
<b>04.</b> Rapport financier	Page 22
<hr/>	
<b>05.</b> Perspectives 2023	Page 23
<hr/>	
<b>06.</b> Conclusion	Page 24

---

# INTRODUCTION

Les permanences d'accès aux soins de santé hospitalières (PASS) ont été créées en 1998 et plus spécifiquement par la circulaire du 17 décembre 1998 relative à la lutte contre l'exclusion sociale des Etablissements de santé participant au Service Public Hospitalier.

Elles ont pour mission de faciliter par l'accompagnement l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité.

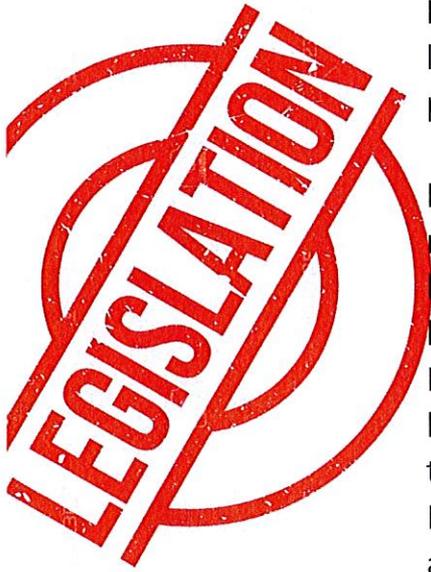
En 2010, un état des lieux réalisé par le coordinateur des PASS normandes met en évidence des zones géographiques ne bénéficiant pas de PASS de proximité, appelées zones blanches.

Fin 2015, le centre hospitalier de Bernay dépose auprès de l'ARS une demande d'ouverture d'une PASS mobile sur le territoire Pays Risle Charentonne, zone non couverte par les PASS. La mission d'appui PASS se mettra en place fin 2016 avec l'embauche d'une assistante sociale. Au départ de l'assistante sociale fin 2017, la mission restera vacante faute de candidat.

En octobre 2019, la mission d'appui PASS est à nouveau opérationnelle. A la différence d'une PASS "classique", elle a davantage vocation à « aller vers » le public en précarité ; à l'identifier, le rencontrer et l'accompagner dans son parcours de santé pour un retour au droit commun le plus rapide possible. La mission d'appui aux PASS doit autant que possible travailler en articulation avec les centres hospitaliers de proximité équipés de PASS.

Ses objectifs sont:

- de lutter contre le renoncement aux soins,
- d'éviter le recours inadapté aux urgences,
- de permettre l'accès aux droits et aux soins,
- de coordonner le parcours de soins et de prévenir les risques



# CRITERES D'INCLUSION

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. \*

La précarité est donc un processus de fragilisation économique, sociale et familiale, susceptible d'entraîner un glissement vers des situations plus durables de grande pauvreté ou d'exclusion.

*\*J.WRESINSKI. Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Paris, Journal Officiel, 1987, p 14*



**Un "patient relevant de la mission appui aux PASS" peut répondre aux critères suivants:**



▪ **absence totale ou partielle de couverture maladie**

**ou couverture sociale complète mais présentant au moins deux éléments de fragilité:**

- **absence de logement stable ou en hébergement précaire**
- **absence de ressources ou avec des minima sociaux**
- **avec des passages répétés aux urgences**
- **présentant des difficultés à s'orienter**
- **isolé socialement**
- **vulnérabilité (conduites à risques, victimes de violence, handicap, barrière linguistique, illettrisme, mineur...)**
- **absence de médecin traitant**
- **besoin de soins**

# EQUIPE

Elle est composée:

- d'une coordinatrice travailleur social à temps plein
- d'une infirmière à raison d'une journée par semaine (le mardi) depuis avril 2022



Laura ZEMMOUR Infirmière et Valérie MARC coordinatrice

## ORGANISATION

La mission d'appui aux PASS fonctionne sur rendez-vous du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30 en téléphonant au 06 16 82 61 05 ou par mail à [missionappuiPASS@ch-bernay.fr](mailto:missionappuiPASS@ch-bernay.fr)

Les personnes sont accueillies au rez de chaussée du bâtiment principal juste à côté de l'Accueil et bureau des entrées de l'Hôpital ou peuvent être rencontrées sur leur lieu de vie ou dans un lieu d'accueil mis à disposition par des partenaires.

## TERRITOIRE



**75 communes**  
**55 000 habitants environ**  
**935 km<sup>2</sup>**  
**un territoire rural**

**présence d'un CADA de 27 places et d'un CPH**



# MISSIONS

## 3 cibles:



Auprès des patients : accueil, entretiens sociaux et sanitaires, démarches d'accès aux droits, accompagnements dans les démarches, accompagnement aux démarches administratives.



Auprès des professionnels de l'établissement : sensibilisation, information et formation, ainsi que définition de protocoles avec les services du centre hospitalier de Bernay afin d'améliorer le repérage des personnes en situation de précarité et de garantir une réactivité dans la prise en charge.



Auprès des partenaires extérieurs à l'établissement : intervenants du secteur sanitaire, acteurs du champ social et tous professionnels agissant dans le réseau local de précarité, au sens large. La mission d'appui aux PASS doit être un partenaire actif du réseau et formaliser le plus possible par conventions la teneur de cette collaboration: caisses d'assurance maladie, services du conseil départemental, centres communaux d'action sociale, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, 115, centre d'accompagnement des demandeurs d'asile, associations caritatives, bailleurs sociaux, structures d'insertion socio professionnelle, structures médicosociales, autres établissements de santé, médecins libéraux,...

## BINOME TRAVAILLEUR SOCIAL / INFIRMIERE

L'activité de la mission d'appui PASS a évolué en 2022 avec l'arrivée en avril d'une infirmière à 0.2 ETP soit une journée par semaine. Cette arrivée permet une approche en binôme et se fonde sur une analyse sanitaire et sociale. Le choix a été fait de recruter une infirmière expérimentée, en poste sur le service médecine du CH de Bernay et sur l'E.T.P. (Education Thérapeutique Patient).

L'arrivée de l'infirmière a nécessité:

- la construction d'un outil de recueil de données infirmière
- de trouver une nouvelle organisation afin que chaque professionnel trouve sa place
- de communiquer auprès des partenaires

Activité de la CESF / Coordinatrice (1 ETP):

- accueillir les demandes des personnes (par téléphone essentiellement)
- recevoir et répondre aux appels
- créer les dossiers "patients"

Accueil:

Travailleur social :

- échanger sur la situation avec le partenaire orienteur ou partenaire impliqué auprès de la personne
- évaluer le respect des critères Mission appui PASS
- fixer le 1er rendez-vous
- lors du 1er rendez-vous, mener l'analyse sociale globale des besoins
- vérifier les droits et le cas échéant les ouvrir
- réaliser les démarches administratives et sociales inhérentes à l'accompagnement
- orienter vers les structures sociales
- accompagner les personnes dans la prise de rendez-vous et sur les lieux de consultation
- tenir son reporting d'activité

Coordinatrice:

- développer le réseau partenarial
- rédiger les conventions de partenariats
- garantir la cohérence de l'activité
- organiser et co animer le COPIL
- représenter le centre hospitalier et la mission appui PASS

### L'activité de l'infirmière 0.2 ETP):

- évaluer l'état de santé de la personne avec prise des constantes
- établir un premier diagnostic infirmier
- proposer des solutions adaptées en orientant les personnes vers les consultations médicales des PASS de proximité (essentiellement Pont-Audemer), les urgences, le CAC, les consultations gynécologiques, éducation thérapeutique patient,...
- aider à la prise de rendez-vous médicaux
- échanger avec les partenaires médicaux et para médicaux, en interne et en externe
- récupérer les comptes-rendus médicaux
- accompagner les patients aux consultations médicales
- seconder le médecin lors des consultations mensuelles à Brionne
- vacciner les patients
- réaliser des actes infirmiers primaires (pilulier, soin des petites plaies...)
- réaliser son reporting d'activité
- co animer le COPIL

Actuellement, compte tenu du temps de présence limité de l'infirmière, une séparation nette des activités en fonction de la formation initiale est impossible. Une demande de révision du budget de la mission appui PASS est sollicitée auprès de l'ARS afin de pouvoir augmenter le temps de travail de l'infirmière.

# PROFIL DU PUBLIC

**File active**  
**147 personnes**  
**accompagnées**

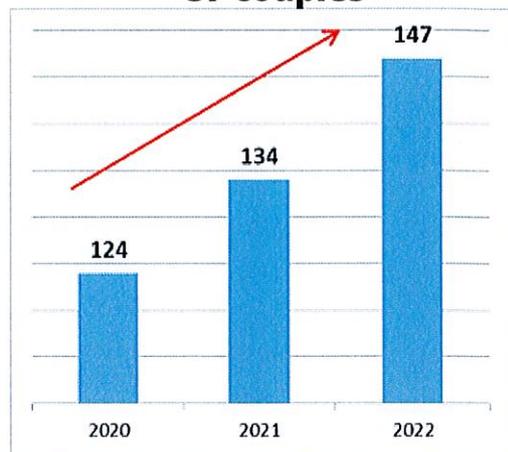


**72**  
**hommes**

**75**  
**femmes**



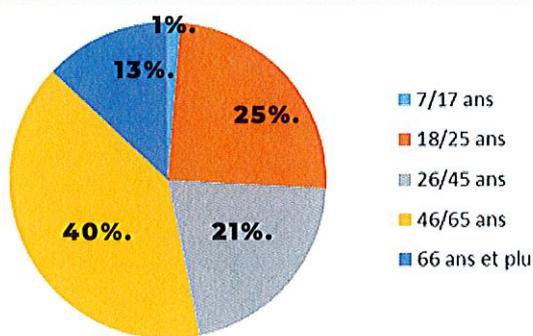
**109 célibataires**  
**37 couples**



**dont 8 femmes avec suivi de grossesse**

**+10 % par rapport à 2021**  
**(+19 % par rapport à 2020)**  
**dont 104 nouvelles**  
**personnes**

**Une répartition en**  
**âge assez homogène**



**86 % originaires de**  
**Métropole**



**6 % allophones**  
**14% (Amérique nord et sud,**  
**proche et moyen orient,**  
**Afrique, Masquaireignes)**

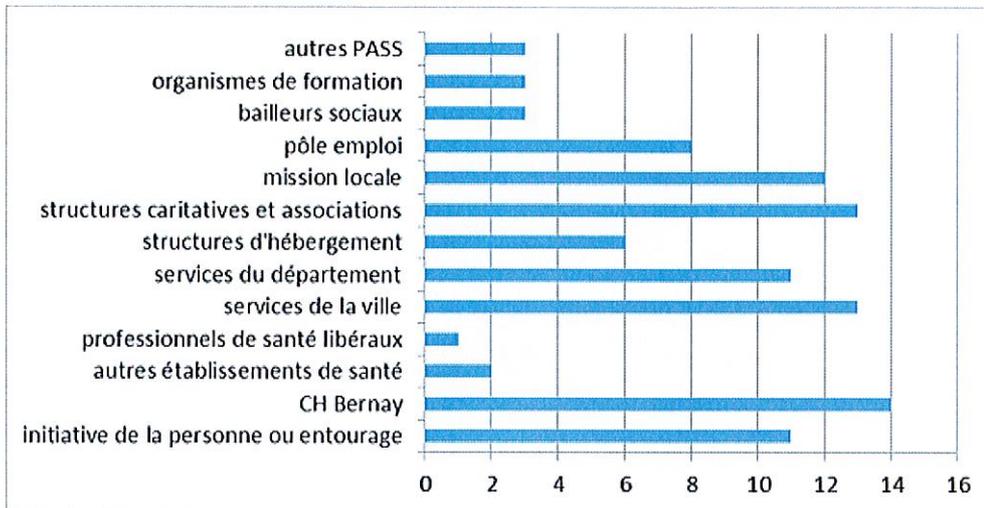
**88 % souffrent**  
**d'isolement**



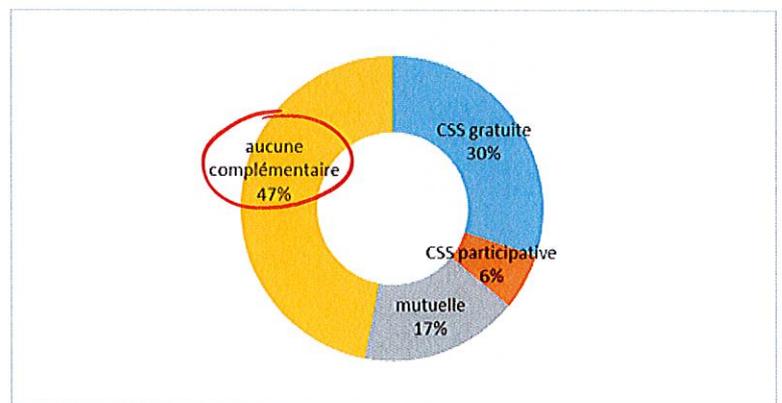
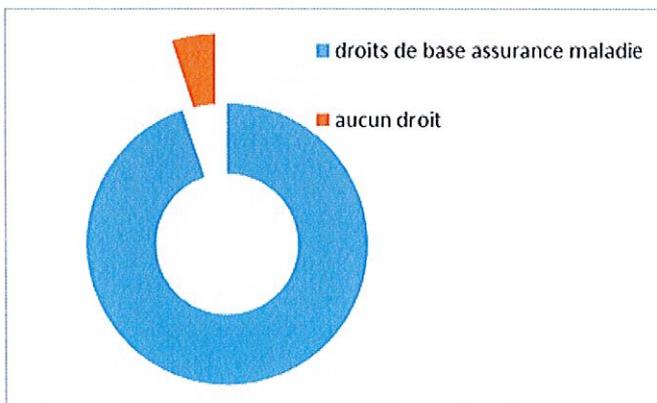
*sans famille ou en rupture*  
*familiale, sans ami, sans*  
*personne de confiance*

# AU DEMARRAGE DE L'ACCOMPAGNEMENT

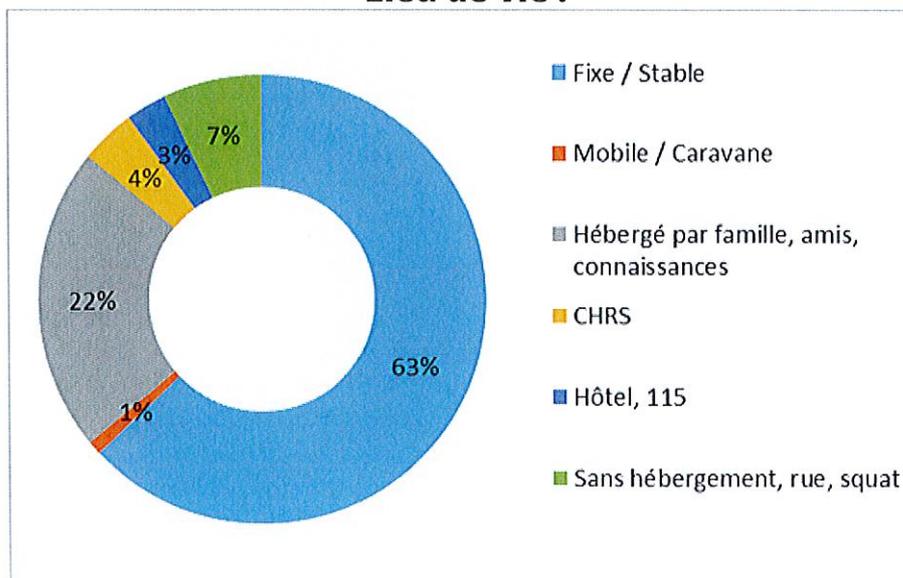
la mission appui PASS est repérée sur le territoire par de nombreux partenaires (répartition en % des orienteurs):



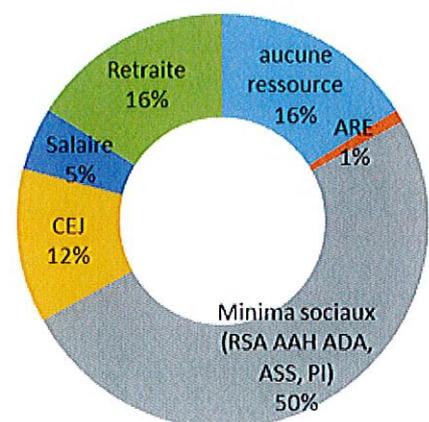
## Couverture santé :



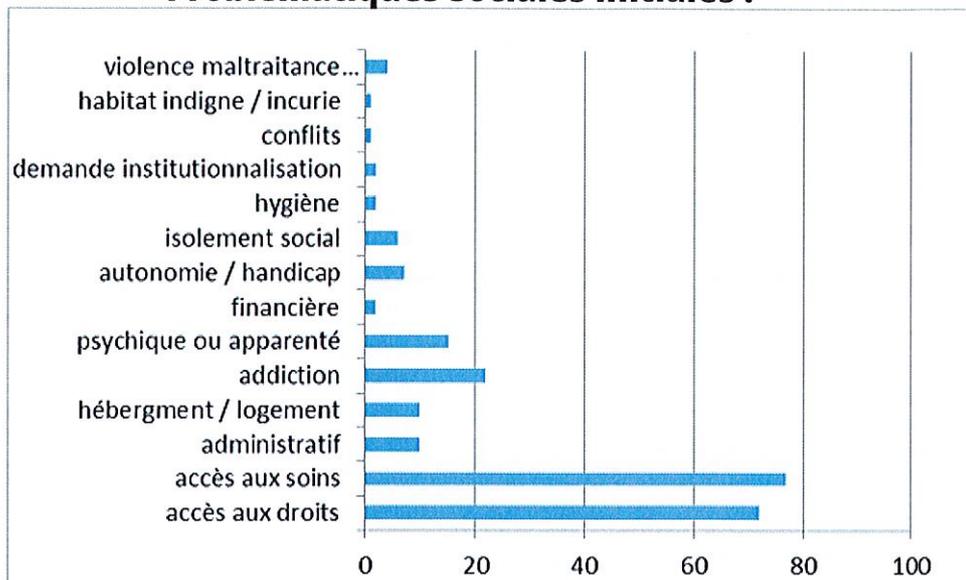
## Lieu de vie :



## Ressources :



## Problématiques sociales initiales :



La demande de départ est quasiment à part égale une demande d'accès aux droits ou une demande d'accès aux soins. A cela s'ajoute dans 15% des situations une problématique liée à des conduites à risque, dans 10% une problématique d'ordre psychique.

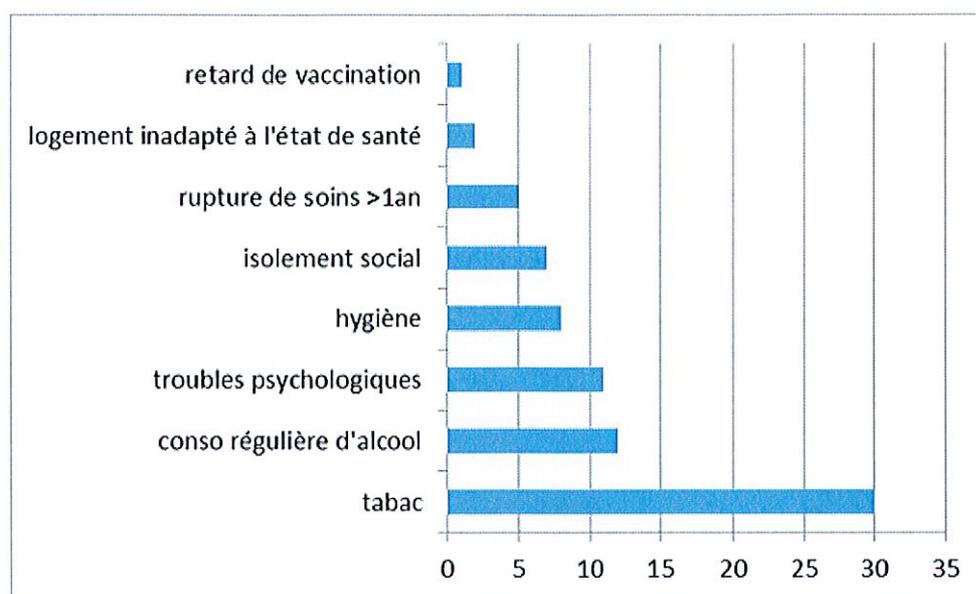
L'évaluation des besoins s'effectue lors de la première rencontre avec la personne, au bureau de la mission d'appui ou au domicile de la personne ou dans un local mis à disposition par un partenaire. Deux versants sont étudiés: social et sanitaire.

L'objectif est de :

- créer un lien de confiance avec la personne
- repérer ses besoins
- prioriser les actions à mener

Ce premier entretien serait à effectuer dans l'idéal en binôme CESF /IDE mais l'IDE étant présente uniquement le mardi, la majorité des premiers entretiens se font par la CESF.

## Problématiques sanitaires initiales :

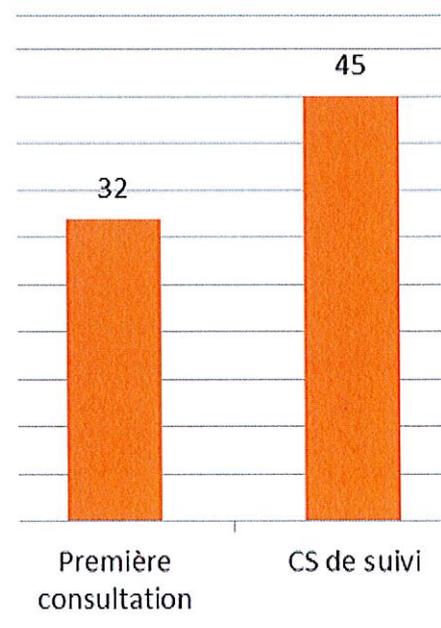


L'activité infirmière n'est pas très représentative sur 2022 compte tenu d'une année incomplète et du temps de présence restreint. Tous les patients accompagnés par l'infirmière en 2022 sont de nouveaux patients pour elle. Cependant, ils étaient déjà suivis par la mission d'appui PASS, ce qui explique que l'infirmière comptabilise finalement peu de personnes en rupture de soins depuis plus d'un an.

Par contre les chiffres concernant le tabagisme sont représentatifs. "Le tabagisme, pour ces personnes, représente un des rares plaisirs accessibles malgré les conséquences sanitaires et budgétaires induites. Une consommation addictogène est autant nocive à un individu qu'elle peut présenter un support pour lui. Cet argument a d'ailleurs été développé dans plusieurs études qualitatives sur des fumeurs d'origine modeste. Le tabac serait une ressource pour compenser un environnement social précaire : la cigarette trompe l'ennui, la solitude, l'inaction, la faim".\*

\*Etude précarité sociale et perception du temps, impact sur le sevrage tabagique

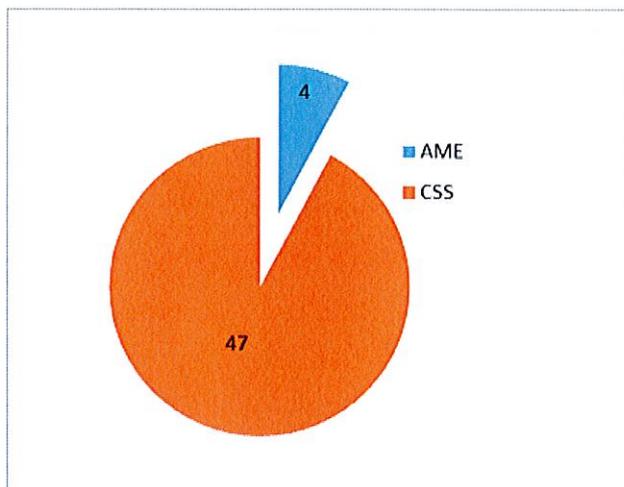
**32 patients suivis par l'infirmière**



# LES ACTIONS

**Démarches administratives : 88 (dont 10 dossiers à la MDPH, tous accordés, 6 demandes de mesure de protection)**

**Ouverture des droits : 51**



**Liaison avec un partenaire: 435**



Les personnes rencontrent des difficultés multiples qui nécessitent au cours de l'accompagnement social, la réalisation de démarches administratives. Ces démarches sont nécessaires pour permettre de rétablir la situation administrative souvent complexe des personnes. Il peut s'agir de demande de logement, formulaire SIAO, ouverture de droits CAF, souscription d'une mutuelle, apurement de dettes, dossier de surendettement, dossier MDPH, demande de mise sous protection... Ces démarches sont de plus en plus souvent dématérialisées, ce qui peut être un frein pour les personnes ne maîtrisant pas l'informatique et/ou qui n'ont pas d'accès au numérique. Sur certaines démarches, les personnes sont orientées vers France Services.

**Accompagnement vers des structures médicales et médico-sociales : 51**

**Entretiens patients (téléphoniques ou en face à face): 1064**

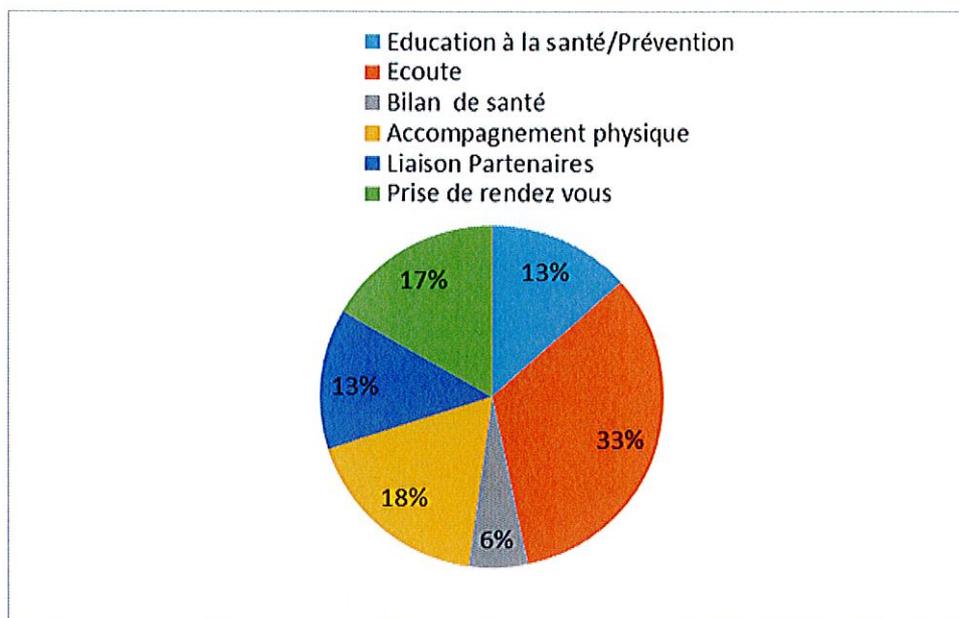


**Visites à domicile: 75**



Les accompagnements physiques vers les lieux de consultation, centre d'imagerie, pharmacies, ... sont nécessaires compte tenu du manque de mobilité des personnes accompagnées. Ils permettent aussi de rassurer la personne, de pouvoir préparer la consultation, la ré expliciter pour s'assurer de la bonne compréhension et organiser la suite du parcours.

## Méthode d'intervention infirmière :



### au cours des bilans de santé: 34 prises de constantes

La prise de constantes chez les patients a permis de mettre en évidence, pour certains, un dysfonctionnement nécessitant une consultation médicale et aboutissant à la mise en place d'un traitement médicamenteux. Cet état a généré une surveillance et une adaptation du traitement, en lien avec le médecin.

### 2 vaccinations

Le CH de Bernay bénéficiait jusqu'en 2020 de permanences de vaccination le 4ème lundi de chaque mois. Depuis le COVID, cette permanence ne fonctionne plus.

### l'écoute

Il est à noter que l'écoute prend une grande part de l'activité infirmière. En effet, ce temps dédié lors des accompagnements aux rendez-vous médicaux permet d'établir une relation de confiance. Certaines problématiques qui n'étaient pas initialement abordées s'en trouvent parfois révélées et rendent possible l'évolution de l'accompagnement.

### la prise de rendez-vous et l'accompagnement physique

Pour plus d'un tiers des situations, l'infirmière aide à la prise des rendez-vous médicaux et accompagne les personnes aux consultations. Ce qui peut s'expliquer par la précarité des personnes, l'absence de médecin traitant, de moyen de transport, la difficulté à s'orienter dans le système de santé et aussi par l'appréhension du milieu médical.

# PERMANENCE MEDICO SOCIALE A BRIONNE

**NOUVEAU !**

Fin 2021, la mission appui PASS de Bernay et la PASS de Pont-Audemer ont répondu conjointement à un appel à projet de l'ARS visant à développer l'Aller-Vers.

La commune de Brionne étant à mi-chemin entre Bernay et Pont-Audemer, a été proposé d'y ouvrir une permanence médico-sociale. La mairie de Brionne nous a mis à disposition une salle que le CH de Bernay a équipé d'une table d'examen.

Cette permanence est ouverte chaque mardi de 14h00 à 16h30 à l'Espace Taurin - Rue de la Soie à Brionne.

Juste à côté de la mairie, proche de France Services, Mission locale, centre socio-culturel le Repère et référents secteur RSA.



L'infirmière et la conseillère sociale de la mission appui PASS de Bernay accueillent sur rendez-vous les habitants brionnais et des communes limitrophes. Une analyse sociale et sanitaire est réalisée avec possibilité si besoin de rencontrer le médecin de la PASS de Pont-Audemer.

Depuis 4/2022, la permanence est fonctionnelle.

Une communication est parue en ce sens dans le Brionnais, magazine de la commune. Les partenaires locaux ont été informés à savoir: assistants sociaux du département, CCAS, référents RSA, Mission locale, France services, secours catholique, centre socio-culturel...

A cette permanence hebdomadaire, **31 personnes ont été accompagnées** (16 brionnais et 15 personnes des communes proches). Il y a eu **44 consultations médicales** assurées par le médecin Dr MABILAIS de la PASS de Pont-Audemer.

# ACTIONS COLLECTIVES

- 2 informations collectives auprès des usagers du Centre Social de Bernay autour de la santé
- 5 permanences au Centre social de Bernay
- Journée au Forum de la Santé de Bernay: stand et animation d'une mini conférence
- Journée thématique Violences Intra Familiales dans le hall d'accueil du CH de Bernay en binôme avec la psychologue du CGPP de Bernay et référente VIF

# TEMPS DE RÉUNION / GROUPES DE TRAVAIL

- 10 participations au staff de la PASS de Pont-Audemer
- 5 Commissions Territoriales d'Orientation
- 4 Réunions réseau Violences Intra Familiales
- 2 Echanges de pratiques PASS et 2 Echanges de pratiques mission appui PASS
- 1 soirée Ateliers de travail autour du Projet Educatif Social et Local
- 1 soirée Ateliers de travail dans le cadre du Conseil National de Refondation de la Santé
- 1 participation à la présentation du DAC ouest

(Nous n'avons malheureusement pas pu participer aux groupes Contrat Local Santé)

# TEMPS DE FORMATION

- Formation sur le droit des étrangers 2 journées (CESF)
- Formation AFGSU - Gestes et Soins d'Urgence 1 journée (CESF)
- Formation psycho traumatisme et dépression 1 journée (IDE)

# NOUVELLES CONVENTIONS

- Convention Espace Partenaires CPAM
- Convention de mise à disposition de locaux avec la Mairie de Brionne

# RESEAU PARTENARIAL

Le réseau partenarial reste un maillon indispensable à la mission d'appui aux PASS. Il est nécessaire de le faire vivre, de l'entretenir et de le développer aussi bien en intra qu'extra hospitalier.

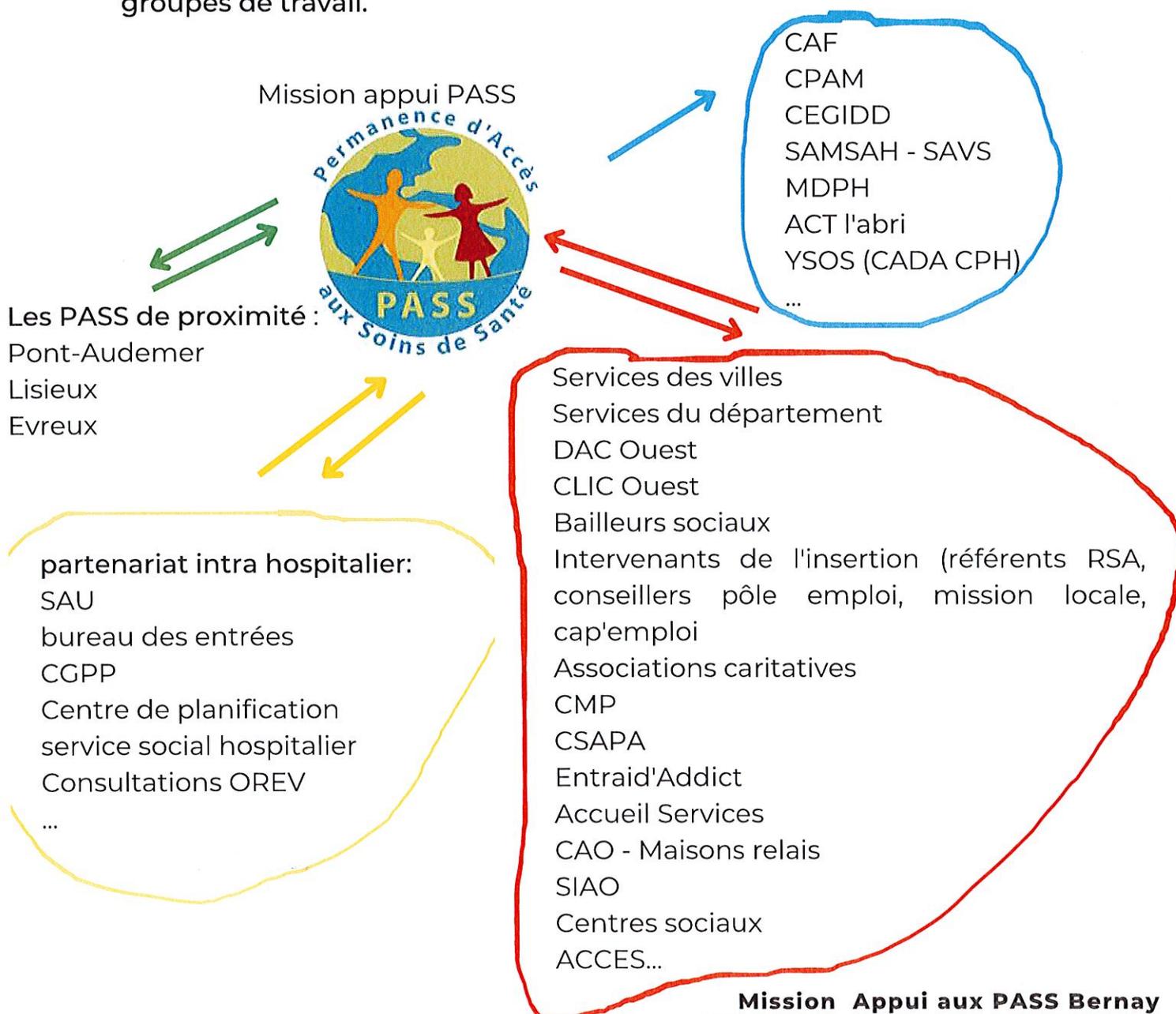
Il s'appuie sur :

## 1. des échanges réguliers avec les partenaires à plusieurs niveaux:

- les critères d'inclusion de chacun des dispositifs
- les modalités de fonctionnement (outils de communication, partage des informations utiles à l'accompagnement de la personne)
- l'analyse des situation individuelles et les axes d'accompagnement
- les projets communs, innovants, dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement

## 2. une formalisation des partenariats (protocole ou convention)

## 3. une veille des dispositifs existants sur le territoire et la participation aux groupes de travail.



# RETOUR SUR LES OBJECTIFS FIXES POUR 2022

## Développer l'aller vers avec ouverture permanence à Brionne



Elle a démarré en avril 2022, chaque mardi après-midi.

---

## Prévenir les rechutes de renoncement au soin



Appels téléphoniques mis en place pour les accompagnements longue durée tous les 3 mois sur une année avant de clôturer le dossier

---

## Créer une permanence au centre social Accès de Bernay



Le centre social s'appelle maintenant Espace Gillain, toujours porté par ACCES. En 2022, 5 permanences ont été réalisées.

---

## Participer aux réunions de travail pour l'élaboration du Contrat Local de Santé



Nous avons été invités à participer aux groupes de travail mais les dates étaient posées trop tardivement pour notre fonctionnement. Sur chacune des dates, nous avons déjà d'autres engagements professionnels.

---

## Créer un partenariat avec l'EMPP d'Evreux



Faute de temps, la rencontre avec l'EMPP n'a pas pu être organisée.

---

## Envisager des solutions de télémédecine type sac à dos connecté



Faute de temps, ce projet n'a pas été travaillé..

## FAIBLE MOBILITE

Les personnes accompagnées sont majoritairement sans moyen de locomotion, absence de permis pour la plupart ou absence de véhicule. Pas d'entourage véhiculé.

**La commune de Bernay** est desservie par un bus gratuit le BMOB qui va devenir en 2023 L'I'Bus. Il dessert quelques points stratégiques de la commune.

De nouveaux arrêts prévus début 2023: près des associations caritatives entre le conservatoire et le centre des pompiers, à la Maison du Département rue aux Bœufs et à l'espace France Services.

Le bus passera également par le centre-ville de Bernay, la gare, les zones économiques, les quartiers du Bourg-le-Comte et du Stade, l'hôpital et le nouveau collège du Hameau.

Les horaires ont été adaptées pour les travailleurs et les personnes sans solution de mobilité : de 7h à 20h.

Le bus pourra accueillir 21 places assises et 30 debout et restera gratuit pour les usagers.

**La ligne de bus 420 Bernay-Pont Audemer** avec 4 à 5 horaires par jour.

**Les lignes ferroviaires** qui desservent Bernay - Serquigny - Brionne- Caen - Evreux - Rouen - Paris

Les petites communes autour de Bernay, ne sont pas desservies.

**Les dispositifs d'aide à la mobilité** présents sur le territoire, selon critères:

=> la plateforme Eure Mobilité  avec le prestataire 

=> la MISAS (Mission Accompagnement Santé) de la CPAM, moyennant une participation financière minimale

Le public de la mission appui PASS résidant dans des communes limitrophes à Bernay n'ont de fait pas accès aux transports en commun. Par ailleurs pour ceux qui pourraient utiliser les transports notamment ferroviaires, ils sont confrontés au tarif 16€ aller pour un billet Bernay-Rouen par exemple, 7€ aller pour un billet Bernay-Evreux. Ce coût n'est pas négligeable pour un bénéficiaire du RSA. Par ailleurs, les personnes sont peu autonomes dans l'organisation de leurs transports. Cela nécessite de prévoir en amont le parcours avec eux et même pour certains de le faire au moins une fois avec eux.

# DESERTIFICATION MEDICALE

## Médecine générale:

1/3 des personnes accompagnées sont sans médecin traitant avec besoin de consulter après évaluation de l'état de santé

Trouver un médecin traitant sur l'ITBN est parcours du combattant. La majorité des médecins reçoivent sur rendez-vous. Les secrétariats ont pour consigne de refuser les nouveaux patients. Quelques rares médecins fonctionnent avec des plages horaires de consultation libre, permettant à des patients de pouvoir ponctuellement consulter sans pouvoir prétendre à avoir un médecin traitant. Ce fonctionnement permet de dépanner certaines personnes ayant un besoin médical ponctuel mais est inopportun pour des personnes ayant besoin d'un suivi.

Ainsi sur les 44 personnes ayant été accompagnées par la mission appui PASS vers une consultation médicale de la PASS de Pont-Audemer, 20 concernent des personnes pour lesquelles un retour au droit commun n'est pas possible faute de présence d'un médecin. Les droits assurance maladie ont été ouverts, la situation de santé a été évaluée et stabilisée mais le médecin de la PASS continue à suivre le patient pour notamment assurer le renouvellement de traitements.

## Les spécialistes:

Par contre, de nombreuses spécialités sont présentes sur le CH de Bernay en consultations externes, ce qui améliore la prise de rendez-vous notamment ophtalmologues, ORL, pédiatre, pneumologue...

## La santé mentale:

Les CMP restent les lieux d'orientation du public PASS en souffrance psychologique. Les ressources des personnes ne permettent pas de consulter un psychologue libéral. En outre sur Bernay il n'y a pas de psychiatre libéral. En 2022, obtenir un rendez-vous psychiatre était assez rapide avec le CMP, le suivi psychologique reste quant à lui sur liste d'attente (plusieurs mois). En cas d'urgence, le CAC à Evreux reste la seule alternative impliquant de véhiculer la personne.

## L'accompagnement à la réduction des risques:

Lorsque des personnes présentent des conduites addictives et sont prêtes à être accompagnées dans la réduction des risques, nous les orientons sur les CSAPA de Bernay et Pont-Audemer et sur l'association Entraid'Addict. En 2022, l'absence d'un médecin addictologue sur le CSAPA de Bernay pour congé maternité a réduit la capacité d'accompagnement. Les personnes concernées ont été orientées sur le CSAPA de Pont-Audemer.

04.

# RAPPORT

# FINANCIER 2022

non communiqué sur ce site

05.

# PERSPECTIVES

## 2023

### Développer le réseau partenarial et le formaliser

**Rencontrer le SAMSAH et SAVS de l'Adapt de Bernay**

1ère rencontre  
le 11/04/23

**Rencontrer et envisager un partenariat avec l'EMSL (Equipe Mobile de Soutien au Logement) d'Evreux**

1ère rencontre  
le 18/04/23

**Rencontrer et envisager un partenariat avec l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) d'Evreux**

### Mieux travailler en interne

**Travailler avec le service des Urgences et avec le Centre Gynécologique et Périnatal de Proximité du CH de Bernay et écrire un protocole de repérage des situations relevant de la mission appui PASS**

Démarrage  
le 20/02/23

**Revisiter la plaquette de la mission et la communiquer**

# CONCLUSION

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de l'infirmière et la création de la permanence médico-sociale de Brionne avec: le recrutement, le travail autour d'une organisation en binôme sanitaire et social, la communication aux partenaires, la mise en place effectives des permanences. Ce fonctionnement bi dimensionnel (sanitaire-social) offre une réelle plus value au service d'une population précaire. Toutefois, force est de constater qu'un 0.2 ETP Infirmière ne pourvoit pas de façon suffisante aux demandes et aux besoins de plus en plus prégnants en matière de soins. Dans ce contexte, une demande de réévaluation du temps infirmier a été sollicité auprès de l'Agence Régionale de la Santé.

La mission appui PASS est identifiée sur son territoire. Nous pouvons parfois constater un décalage entre certaines attentes des partenaires et les critères d'inclusion. Le seul fait de ne pas avoir de médecin traitant n'est pas un critère d'inclusion. De même, certaines personnes ont des droits complets et un médecin traitant mais ont besoin d'un accompagnement pour coordonner le parcours, organiser les rendez-vous. Parmi l'ensemble des dispositifs existants il est parfois difficile de savoir qui peut jouer ce rôle.

Ainsi un travail constant de communication reste nécessaire en externe mais aussi en interne. Un des objectifs de l'année 2023 sera de développer le travail en intra hospitalier pour repérer davantage des situations relevant de l'intervention de la mission appui PASS et ainsi prévenir les dégradations.